



# Tous en grève le mardi 29 Janvier 2019

## Appel de toutes les organisations syndicales

### Pour nos salaires, nos emplois et nos conditions de travail !

Le 18 décembre 2018, les employé.e.s et cadres des organismes de Sécurité Sociale se sont massivement mobilisé.e.s. Malgré cela, l'UCANSS et la Tutelle n'ont répondu à aucune des revendications, notamment en terme de salaires, le Directeur de l'UCANSS s'interrogeant même sur l'opportunité de la prime exceptionnelle pour le personnel de de la Sécu !

**Face à un tel mépris, toutes les organisations syndicales (CGT, FO, Sud, CFDT, CFTC, CGC) appellent à la grève le 29 janvier 2019, et décident de poursuivre l'action jusqu'à l'obtention des revendications salariales.**

Sur la région Rhône-Alpes, un rassemblement est prévu ce mardi 29 janvier, à partir de 11h, devant la préfecture de Lyon, où une délégation devrait être reçue.

*Dans un contexte de crise sociale où depuis des mois dans tout le pays des milliers de personnes manifestent leur colère contre les fins de mois difficiles. La seule réponse apportée est l'organisation d'un «grand débat national» sous l'égide du Président de la République. Les Fédérations Syndicales de la Sécurité Sociale considèrent que ce débat n'a pas pour objectif de répondre aux revendications des salarié.e.s, mais de permettre au gouvernement de mener à bien ses contre-réformes (retraite, assurance chômage, démantèlement de la Sécurité Sociale...).*

La forte mobilisation du 18 décembre a montré la détermination du personnel. Celle du 29 janvier doit être amplifiée pour que le Gouvernement et l'UCANSS répondent favorablement à nos revendications :

- L'augmentation significative de la valeur du point, et l'attribution de mesures immédiates en rattrapage de la perte de pouvoir d'achat (prime).
- La mise en place d'une classification permettant un véritable déroulement de carrière avec la reconnaissance des compétences, des qualifications et des diplômes.
- L'arrêt des suppressions de postes et le remplacement de tous les départs en CDI.
- Le respect et le maintien de toutes les dispositions de la Convention Collective Nationale et de nos accords locaux.



**Pour la défense de nos salaires, de nos emplois et de nos conditions de travail**  
**Toutes et tous en grève mardi 29 janvier**

**Notre syndicat a déposé un préavis de grève pour la journée, 1/2 journée ou 55 mn (de 13h à 13h55)**

**Rassemblement à 11h devant la Préfecture de Lyon (côté rue Dunois)**